La ville d'Ecully

Sécurité

Soucieuse d'anticiper et de se donner les moyens agir pour la tranquillité publique des Écullois qui reste par nature fragile, la Ville se dote d'un projet sécurité ambitieux. Les grands axes en sont le renforcement des moyens humains pour une présence doublée sur le terrain, une amélioration des équipements de vidéoprotection et une mutualisation de certains moyens avec la police nationale.



Police municipale

La sécurité est l'une des priorités de l'équipe municipale, avec l'éducation et la transition écologique. Il est vrai que si Écully ne rencontre pas...





Voisins vigilants et solidaires



Police nationale

Écully est dotée d'un commissariat de secteur. Un partenariat étroit existe entre la Ville et la Police nationale, qui se traduit par une baisse...



Opération tranquillité vacances

Ce dispositif gratuit est à votre service toute l'année lorsque vous vous absentez. Il suffit de s'inscrire auprès de la police nationale ou...



Numéros d'urgence

Vous trouverez ci-dessous les principaux numéros d'urgence.



Pompiers

Le casernement de sapeurs-pompiers d'Écully assure les secours aux personnes, aux biens et à l'environnement 24h/24 et 7j/ 7 dans notre ville mais...


DICRIM

Document d'information Communal sur les

RISQUES MAJEURS

Édition 2024

Document à conserver

SOMMAIRE

2 Édito du maire
3 Risques majeurs
4 Les moyens d'alerte
5 L'organisation communale
6 Inondation et rupture de barrage
9 Mouvements de terrain
12 Transport des matières dangereuses
14 Risques météorologiques
16 Pollution de l'eau
18 Indemnisation des catastrophes naturelles
19 Les consignes générales
20 Pour en savoir plus et

ÉDITO DU MAIRE

Notre commune, comme beaucoup d'autres, n'est pas à l'abri des risques majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques. Même si la probabilité de catastrophe est faible, les récentes actualités nous nous rappellent l'importance de rester vigilants et préparés. Tempêtes, inondations, incendies, ou accidents industriels peuvent survenir de façon imprévisible, mettant en danger vies, biens, et environnement.

En tant que Maire, ma responsabilité première est d'assurer votre sécurité et celle de vos proches. C'est pourquoi nous avons mis à jour ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cet outil vous informe sur les risques auxquels notre territoire est exposé et vous guide sur les gestes à adopter en cas d'urgence.

La prévention est un devoir collectif, reposant sur l'information et l'action. Ce document vise à renforcer votre connaissance des risques majeurs tout en rappelant que la commune met tout en œuvre pour protéger notre cadre de vie. Le Plan Communal de Sauvegarde et les dispositifs d'alerte sont là pour vous accompagner et assurer une réponse rapide en cas de crise.

Je vous invite à lire attentivement ce document et à le conserver pour réagir efficacement face aux situations



Document d'information communal sur les risques majeurs

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour objectif de sensibiliser la population aux risques majeurs potentiels...



Défibrillateurs

En cas d'urgence cardiaque, 17 défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune.

MAIRIE D'ÉCULLY
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser